

# CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 27 mai 1982

La séance est ouverte à 2 heures.

● (1405)

## AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

### L'AGRICULTURE

L'AUGMENTATION DU NOMBRE DE FAILLITES D'EXPLOITATIONS AGRICOLES—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Vince Dantzer (Okanagan-Nord):** Madame le Président, il y a quatre mois, j'ai proposé une motion à la Chambre au sujet des faillites d'exploitations agricoles et j'ai demandé au gouvernement d'apporter les modifications voulues à la loi sur les arrangements entre cultivateurs et créanciers pour en faire un instrument efficace qui permette aux agriculteurs d'éviter les faillites. Depuis, le gouvernement n'a pris aucune mesure en ce sens. Nous venons d'apprendre que les faillites dans l'industrie primaire et parmi les exploitations agricoles ont augmenté de 134 p. 100 par rapport à 1980, et durant les quatre premiers mois de 1982, plus de 3,600 entreprises ont fait faillite, y compris 158 agriculteurs. Je propose donc, appuyé par le député de Peace River (M. Cooper):

Que la Chambre exhorte le premier ministre et son cabinet à se dessiller les yeux et à reconnaître le tort qu'ils causent aux entreprises et aux collectivités agricoles au Canada. Nous prions le gouvernement d'adopter immédiatement une politique qui permettra aux agriculteurs de conserver leurs terres et de continuer à produire des denrées alimentaires pour les Canadiens.

**Mme le Président:** Cette motion obtient-elle le consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

\* \* \*

### LA DÉFENSE NATIONALE

LA CAPACITÉ DE DÉFENSE DES NAVIRES DE GUERRE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Ron Stewart (Simcoe-Sud):** Madame le Président, le fait que des navires britanniques aient été coulés aux Falkland devrait être une précieuse leçon pour notre ministre de la Défense nationale (M. Lamontagne). Ces navires de guerre modernes, munis d'une superstructure en aluminium et peu protégés contre les missiles, ne peuvent guère résister à une attaque par des missiles perfectionnés. Le ministre a déclaré que notre marine se spécialisait dans la guerre sous-marine, mais comment les navires canadiens pourraient-ils servir à la défense anti-sous-marine que leur a assignée l'OTAN s'ils sont coulés par un missile de type exocet lancé de quelque trente à

quarante kilomètres? Par conséquent, je propose avec l'appui du député de Fundy-Royal (M. Corbett):

Que les navires de guerre canadiens dont la réfection entreprise actuellement coûtera de 200 à 300 millions de dollars, sans pour autant les protéger contre les missiles, soient en toute première priorité équipés de manière à pouvoir se défendre en cas d'attaque par missile perfectionné et à assurer la sécurité de nos bons marins canadiens.

**Mme le Président:** Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

\* \* \*

### LES CHEMINS DE FER

L'INSPECTION DES WAGONS UTILISÉS POUR LE TRANSPORT DE MARCHANDISES DANGEREUSES—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Ian Deans (Hamilton Mountain):** Madame le Président, on a rapporté récemment encore une fuite dans un wagon-citerne contenant du phosphore jaune, matière très dangereuse et très explosive, dans la cour de triage de Hamilton. Compte tenu des nombreux incidents analogues que j'ai signalés au ministre des Transports (M. Pepin) le 26 février et le 2 mars 1982, ce dernier incident démontre indubitablement que les moyens mis en œuvre pour assurer la sécurité des gens et des travailleurs dans les quartiers situés à proximité de voies ferrées et de cours de triage sont insuffisants. Je propose donc, avec l'appui du député de Beaches (M. Young):

Que le ministre insiste pour que tous les wagons de chemin de fer utilisés pour le transport de matières dangereuses soient inspectés immédiatement et qu'on mette en œuvre sur-le-champ le programme d'inspection au point de chargement pour éviter que les risques de catastrophe ne se transforment en catastrophe réelle.

**Mme le Président:** Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

\* \* \*

### LE PREMIER MINISTRE

RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Gordon Towers (Red Deer):** Madame le Président, je prends la parole en vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement pour demander aux députés de bien noter le comportement antisocial du premier ministre ces jours-ci à la Chambre. Ses défis et ses provocations ternissent la réputation de la Chambre. Je propose donc, appuyé par le député de Winnipeg-Assiniboine (M. McKenzie):